

Ont-elles le choix ? La situation des prostituées ghanéennes aux Pays-Bas

LES Africains faisant de la recherche sociologique ou anthropologique en Europe ne courent pas les rues. Le cas d'une Africaine s'adonnant à de telles activités est encore plus exceptionnel. Et pourtant, Politique africaine a rencontré cet « oiseau rare » en la personne d'Akosua Adomako, Ghanéenne, travaillant à l'Institut d'études africaines de l'Université du Ghana, Legon. Un programme d'échanges entre les universités du Ghana et de Leiden lui a permis de passer quatre mois aux Pays-Bas, séjour dont elle a profité pour commencer une enquête qui lui tenait à cœur. Elle a bien voulu répondre à nos questions.

P.A. *Quel est le sujet de votre recherche aux Pays-Bas ?*

A.A. Pendant mon séjour en Hollande, j'ai étudié la situation des femmes ghanéennes dans l'industrie du sexe. Trois objectifs m'ont plus particulièrement guidé dans mon travail :

Me familiariser avec l'« environnement » de l'industrie du sexe et de la prostitution aux Pays-Bas, c'est-à-dire les « quartiers rouges », les clubs privés, les agences de *call-girls* et les boutiques du sexe.

Connaître la façon dont les femmes ghanéennes font leur entrée dans l'industrie du sexe en Hollande : ont-elles un certain contrôle sur leur propre situation ? ; sont-elles victimes de la traite, sous une forme ou une autre ?

Comprendre le rôle et les approches des organisations et des individus qui se préoccupent de la prostitution et de la traite des femmes ou qui travaillent dans ce domaine : autorités gouvernementales, travailleurs sociaux et médicaux, police, organisations religieuses, etc.

Mon objectif final est de suggé-

rer des points d'intervention concernant les prostituées ghanéennes aux Pays-Bas et les « victimes » potentielles de la traite des femmes ; il est de suggérer aussi des façons pragmatiques et intelligentes d'approcher ce sujet au Ghana.

P.A. *Combien de prostituées ghanéennes y a-t-il aux Pays-Bas ?*

A.A. Il est assez difficile de répondre à cette question. Il s'agit d'une part d'une activité semi-clandestine, exercée souvent par des femmes en situation irrégulière. D'autre part, il y a une rotation très rapide des prostituées étrangères entre différentes villes hollandaise et même entre différents pays européens. Pour les Pays-Bas, le nombre des prostituées ghanéennes doit se situer entre 500 et 2 000.

P.A. *Quelles raisons vous ont amenée à faire cette recherche ?*

A.A. La réponse n'est pas facile non plus, car aux raisons académiques et pragmatiques se mêlent des considérations et des émotions personnelles. Sur le plan pratique, j'ai commencé à m'intéresser aux prostituées ghanéennes par le biais des

problèmes liés au sida. On a l'impression que les autorités sanitaires au Ghana établissent un lien entre le sida et une période de séjour à l'étranger, plus particulièrement en Côte-d'Ivoire et en Allemagne. Depuis longtemps, on laisse entendre qu'un certain nombre de femmes ghanéennes résidant dans ces pays, et notamment le premier, travaillent dans la prostitution. Pour ma part, je ne suis pas convaincue que l'on puisse les accuser d'être le principal vecteur du sida au Ghana.

Par ailleurs, je me souciais du traitement que les Ghanéennes qui veulent voyager à l'étranger ou épouser un étranger reçoivent de la part des fonctionnaires des ambassades étrangères au Ghana. Lors de rencontres informelles, on entend souvent dire que la plupart de ces femmes sont des prostituées ou ont l'intention de le devenir, et que les mariages en question sont des mariages de convenance. J'ai constaté cette attitude personnellement dans des cas précis et cela me consternait de plus en plus (et encore, je pèse mes mots). A ces facteurs s'ajoute ma préoccupation personnelle concernant la situation des femmes ghanéennes peu éduquées et sans beaucoup de qualifications monayables en Europe. Toutes ces raisons m'ont incitée à étudier ce problème de façon plus cohérente qu'il ne l'a été jusqu'ici.

P.A. *Quels sont les principaux résultats de votre recherche ?*

A.A. C'est un peu difficile de parler de *résultats*, car je ne me sens pas encore réellement équipée pour proposer des mesures pratiques d'intervention. Je peux tout au plus faire des suggestions. Je peux cependant dire dans quels domaines je comprends mieux la situation.

Dans l'industrie du sexe, comme dans toute situation de marché, on

a affaire à des facteurs d'offre et de demande. Pour plusieurs raisons, il existe une demande, aux Pays-Bas, comme ailleurs en Europe, de femmes Noires/exotiques. Certains clients néerlandais désirent ces femmes parce que les média véhiculent à leur sujet une image de personnes plus sensuelles, ou plus soumises ou davantage prêtes à plaire, et le client cherche à assouvir ce fantasme. Pour d'autres, c'est plutôt une question d'économie : des étrangers vivant aux Pays-Bas sans femme sont tentés d'avoir recours aux services d'une prostituée, mais ils ont peu d'argent ; or, on dit souvent que les femmes de couleur « le font pour moins ». Certaines prostituées hollandaises, en outre, refusent les clients de couleur, et même les autorités se sont rendues compte qu'il faut des « Noires » dans l'industrie du sexe. Certains hommes trouvent simplement les femmes africaines plus à leur goût physiquement. On dit aussi que certains hommes arabes ou musulmans ont tendance à préférer l'acte sexuel sans préservatif et que les Africaines cèdent plus facilement à cette exigence si on les paie un peu plus.

Ce qui m'amène au problème de l'offre. Autant que je puisse dire, il s'agit d'un problème presque exclusivement économique, bien qu'il existe, secondairement, des aspects socio-culturels liés au premier. Tout individu est un acteur social qui met en œuvre des stratégies pour atteindre ses buts. Les stratégies mises en œuvre par les femmes tendent à maximiser les ressources dont elles disposent en manipulant les possibilités qu'elles perçoivent autour d'elles. Or, pour certaines, la ressource, c'est leur corps et leur stratégie mène alors à la prostitution. Depuis l'introduction du programme d'ajustement

structurel au Ghana, beaucoup de Ghanéennes ont des problèmes économiques et cherchent à gagner leur vie ailleurs, pour faire vivre leur famille restée au pays et dans l'espoir de se faire quelques économies pour pouvoir créer plus tard une entreprise au Ghana. Malheureusement, les lois sur l'emploi et sur l'immigration ne sont pas faites pour qu'une personne peu éduquée et non spécialisée puisse trouver du travail légal en Europe. L'industrie du sexe constitue une exception. Certaines femmes savent d'avance, en venant en Europe, qu'elles n'auront pas d'autre option ; d'autres arrivent avec des aspirations romantiques et idéalistes qu'elles perdent rapidement ; d'autres encore sont entraînées ou forcées dans une situation où elles deviennent dépendantes d'un « maquereau » (à défaut d'un terme plus adéquat) ou d'un intermédiaire. Dans ce cas, celui-ci détient en général le passeport et les autres documents de voyage de la femme en question et il s'en sert pour la garder « en otage ». Il gardera la plupart de ses revenus et la femme passera beaucoup de temps à rembourser la dette qu'elle est censée avoir contractée. Étant donné que ces femmes parlent peu l'anglais, et encore moins le néerlandais, et qu'elles se savent en situation plus ou moins irrégulière, elles sont entièrement à la merci de leur « protecteur ».

J'ai trouvé aussi que la brigade des mœurs exerce souvent son travail dans les milieux de la prostitution d'une façon assez humaine et compréhensive, surtout à la Haye, mais que les services d'immigration ont tendance à avoir une approche moins « amicale » à l'égard des étrangers. On est en ce moment en train de revoir la situation, mais une femme qui formule aujourd'hui

une plainte à l'encontre d'un « protecteur » n'est pas sûre d'être autorisée à rester en Hollande jusqu'à la fin de son procès. Normalement, elle ne dispose que d'une période de trois mois, après quoi elle doit repartir dans son pays, le plus souvent sans argent. Cet état des choses et leur méfiance à l'égard des autorités n'encouragent pas les femmes à entamer des procédures juridiques. D'ailleurs, les définitions concernant la traite des femmes sont tellement restrictives qu'il est souvent difficile de prouver qu'on en est bien la victime.

En résumé, la situation, telle qu'elle est supposée exister pour les femmes hollandaises, de choisir librement la prostitution ou les services sexuels comme métier, n'est pas fréquente dans le cas des Ghanéennes. Elles « choisissent » la profession car elle leur semble le seul moyen pour atteindre leurs objectifs financiers.

P.A. *Avez-vous eu des problèmes à contacter les femmes que vous vouliez étudier ?*

A.A. La prostitution n'est pas considérée comme un métier socialement acceptable au Ghana, et cela ne facilite pas les choses. Les femmes ne reconnaissent pas facilement qu'elles font ce travail, et cela d'autant plus que la plupart d'entre elles ont l'intention de quitter le métier dès qu'elles auront réuni la somme d'argent dont elles ont besoin. Dans un sens, elles ne se considèrent pas vraiment comme des prostituées, n'étant pas des « permanentes ». Certaines sont en situation plus ou moins irrégulière, ce qui ne les incite pas à prendre des risques. De façon plus générale, beaucoup de migrants, et pas seulement des hommes et des femmes ghanéens, ont appris à se méfier des journalistes et des officiels qui vien-

nent leur poser des questions parce que cela n'a que rarement amélioré leur situation, entraînant souvent, au contraire, l'effet inverse. Il y a eu des cas où des Ghanéens ont, de bonne foi, donné des interviews à la presse pour se voir ensuite cités hors du contexte ou même de façon complètement déformée ; cela les a rendus méfiants à l'égard des « étrangers », y compris leurs compatriotes ghanéens qui leur apparaissent comme des « dames patronnesses » ou des gens privilégiés.

Je ne peux pas dire que j'ai résolu tous ces problèmes, car je n'ai jamais pu avoir le genre d'interview en profondeur, dans le sens scientifique du terme, que j'espérais. Cependant, j'ai obtenu suffisamment de données de seconde main pour construire des histoires de cas. J'ai eu aussi des entretiens plus superficiels avec des filles « en vitrine » dans les « quartiers rouges », soit seule, soit en présence d'un policier. Finalement, j'ai pu rencontrer certaines prostituées ghanéennes lors de réunions

sociales, ce qui a donné lieu à des discussions informelles.

P.A. *Est-ce que vous avez eu, en tant que femme africaine, des difficultés spécifiques en faisant de la recherche dans un pays européen ?*

A.A. Je pense que non, mais je ne sais évidemment pas si une femme européenne aurait eu la tâche plus facile. En général, les gens, y compris les autorités, ont été très coopératifs et tout à fait disposés à répondre à mes questions. Beaucoup d'entre eux ont fait le maximum pour que j'obtienne des données ou pour faciliter des contacts. La seule difficulté que j'ai rencontrée est que je ne parle ni ne lis le néerlandais. Pour mon sujet d'étude, il aurait été utile de pouvoir écouter les nouvelles et de lire la presse, ce qui n'était pas mon cas. Mais à part ça, j'ai pu travailler normalement.

Akosua Adomako

*(Interview réalisée
par R. Buijtenhuijs)*